

maintenant !

- Extrait du registre des délibérations
Commission « Epanouissement du citoyen et
jeunesse »

Conseil municipal du 26 septembre 2011
Séance du 1^{er} septembre 2011

31 Associations culturelles et vie associative - subventions sur projet

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mme CARLIER, MM. MONTES, LEGRAND, Mme BASMAISON, MM. BOUADDI, CABARET,
Mme JAJAN, MM. KCHOK, ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, SZPIRKO, GRIMBERT, Mme PORAS, M. ASSAMTI, Mmes DINGIVAL,
BOUKHELIF, OYONO, MM BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI SAIDI, PAMART,
Mmes M'BAYE-DIAO, BARBETTE, M. MACHU, Mmes FEVRIER, MAUPIN, SOKOLONSKI,
MM. TAHI, BELMHAND, Mme LEFEVRE, M. NACHITE, Mme RIFFAULT

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme CAPON

Mme KEZZOUL

Mme PAMART

Mme KOUACHI-MAHSAS

M. CHEURFA

Pouvoir à :

Pouvoir à :

Pouvoir à :

Pouvoir à :

Pouvoir à :

M. VILLEMMAIN

M. ABBA-SIDICK

M. SZPIRKO

M. RIFI-SAIDI

M. NACHITE

Etaient absents :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M. VARLET

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal
- Nombre de conseillers en exercice
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés

■ **Rapport de présentation :**

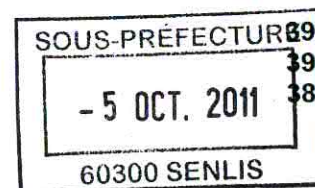
Madame Gallia BASMAISON, maire-adjointe, expose :

La Ville de Creil soutient les associations par la mise à disposition de nombreux équipements, une importante aide technique et humaine, un accompagnement des projets portés par le monde associatif, l'attribution de subventions.

Groupement philatélique creillois

L'association organise une bourse toutes collections le 27 novembre 2011 à l'espace culturel de la Faïencerie afin de promouvoir les collections des creillois.

Il vous est proposé d'apporter une aide de 500 €.



maintenant !

Compagnie O Fantômes

Nous proposons de soutenir cette compagnie dans le cadre du projet « une ronde militante » écrit à partir de rencontres sur le bassin creillois avec des militants syndicaux, politiques et associatifs.

Il est proposé une subvention de 3 000 €

Capoiera Picardie

L'association a pour but de diffuser un enseignement des arts martiaux brésiliens et également de faire découvrir la culture brésilienne au travers de manifestations et de rencontres dans la ville.

Il est proposé une subvention de 500 €.

Comité d'organisation de la ville aux livres

Le COVAL organise une résidence d'auteur jeunesse avec Alain CHICHE, sur le thème « Famille, je vous aime » de novembre 2011 à mars 2012. Cette résidence touchera 150 jeunes de 8 à 14 ans. Des rencontres et des ateliers d'écriture avec l'auteur seront organisés. Les écrits seront recueillis dans un livre qui sortira en mai 2012.

Il est proposé une subvention de 3 400 €.

Collège Michelet

Le collège Michelet souhaite aménager une salle informatique dédiée à un pôle musique. Un équipement M.A.O est donc prévu afin d'apprendre aux élèves les bases de la création et de la composition musicale assistée par ordinateur.

Il est proposé une subvention de 1 000€.

Vous êtes appelés à voter.

■ Le conseil municipal :

- Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2121-29,
- Vu l'avis de la commission « Epanouissement du citoyen et jeunesse » en date 1^{er} septembre 2011,
- Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 38

Pour : 38

Contre : 0

Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

Article 1er : d'approuver les subventions sur projets aux associations ci-dessous :

Associations	Subventions	Article
Groupement philatélique creillois	500 €	6574/33/CA
Compagnie O Fantômes	3 000 €	6574/33/CA
Capoiera Picardie	500 €	6574/33/CA
Comité d'organisation de la ville aux livres	3 400 €	6574/33/CA
Collège Michelet	1 000 €	6574/33/CA
Total	8 400 €	

maintenant !

Article 2 : d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits ouverts, à cet effet, au budget de la Ville

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **04 OCT. 2011**

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

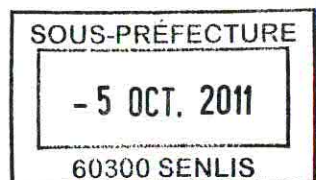
Jean-Claude VILLEMAIN

Maire de Creil
Conseiller général de l'Oise



Certifié exécutoire le présent document
Creil, le 05.10.11 Signature Le Maire

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Philippe Raluy



C'est maintenant !
www.maire-creil.fr

LA VILLE
Creil
OISE-PICARDIE

1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions and activities. It emphasizes the need for transparency and accountability in financial reporting.

2. The second part of the document outlines the various methods and techniques used to collect and analyze data. It includes a detailed description of the experimental procedures and the statistical tools employed.

3. The third part of the document presents the results of the study, including a comparison of the different methods and a discussion of the implications of the findings.

4. The fourth part of the document provides a conclusion and a summary of the key findings. It also includes a list of references and a bibliography.

5. The fifth part of the document contains a list of appendices, including a detailed description of the experimental setup and a list of the data used in the analysis.

6. The sixth part of the document contains a list of figures and tables, including a detailed description of the data and a list of the results.

7. The seventh part of the document contains a list of references and a bibliography, including a detailed description of the sources used in the study.

8. The eighth part of the document contains a list of appendices, including a detailed description of the experimental setup and a list of the data used in the analysis.

9. The ninth part of the document contains a list of figures and tables, including a detailed description of the data and a list of the results.

10. The tenth part of the document contains a list of references and a bibliography, including a detailed description of the sources used in the study.

11. The eleventh part of the document contains a list of appendices, including a detailed description of the experimental setup and a list of the data used in the analysis.

12. The twelfth part of the document contains a list of figures and tables, including a detailed description of the data and a list of the results.

13. The thirteenth part of the document contains a list of references and a bibliography, including a detailed description of the sources used in the study.

14. The fourteenth part of the document contains a list of appendices, including a detailed description of the experimental setup and a list of the data used in the analysis.

15. The fifteenth part of the document contains a list of figures and tables, including a detailed description of the data and a list of the results.